



La Plaine sur mer

Arrêté n° 2026-38-RH

**Tableau d'avancement de l'année 2026
Au grade d'Ingénieur hors classe**

Le Maire de la commune de La Plaine-sur-Mer,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu Le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ;

Vu la délibération du 18 décembre 2008 n° VIII-10-2008 fixant les ratios d'avancement de grade, prise après avis du comité social territorial ;

Vu les lignes directrices de gestion de la collectivité fixées en date du 26 novembre 2025 après avis du comité technique ;

Vu la liste des agents promouvables établie en date du 9 janvier 2026, 1 agent promouvable, dont 1 femme - ...% et 0 hommes-...%).

ARRÊTE

Article 1 : Est inscrit sur le tableau d'avancement au grade d'Ingénieur hors classe, par ordre de mérite, établi au titre de l'année 2026, le fonctionnaire suivant :

Nom et prénom	Situation actuelle grade – échelon (si examen professionnel, préciser la date)	Promouvable à la date du
ROBERT Céline	Ingénieur principal – Echelon 5	01/03/2026

Article 2 : Madame le Maire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressée et transmis au Centre de Gestion de Loire Atlantique.

Fait à la Plaine sur Mer,
Le 20 février 2026

Danièle VINCENT,
Maire

Notifié le : 24 février 2026
Céline ROBERT

